

# L'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem et la guerre. Structures et mutations (c. 1136-1309)

## The Hospital of St. John of Jerusalem and warfare. Structures and changes (c. 1136-1309)

*Damien Carraz\**

(Université Clermont-Auvergne)

### Résumé

À la différence des Templiers, les Hospitaliers ont suscité peu de travaux spécifiques sur la dimension militaire de leur vocation. Sans perdre de vue l'approche comparative qui est la mieux à même de dévoiler l'originalité de l'Hôpital, l'article revient sur les principaux apports de la recherche récente. Même si le contexte de la *Reconquista* ne fut pas négligeable, la défense des États latins d'Orient puis le combat mené en Méditerranée à partir de Rhodes informent le mieux sur les apports de cet ordre militaire à la conduite de la guerre.

La chronologie et les modalités du processus de militarisation sont rappelées dans un premier temps. La transformation de la congrégation charitable en ordre militaire puissant et structuré fut, certes, progressive, mais le gouvernement du maître Gilbert d'Assailly (1162-1170) fut décisif.

Même si l'organisation militaire fait intervenir de nombreux acteurs (mercenaires, piétons, frères sergents...), les sources valorisent surtout l'élite combattante des chevaliers. Les mémoires du chevalier anglais Roger de Stanegrave véhiculent des représentations intéressantes sur la conduite de la guerre et l'image de l'ennemi. Rédigé vers 1332, ce témoignage encore peu exploité renvoie à une expérience remontant au dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle.

---

\* Correo electrónico: [damien.carraz@wanadoo.fr](mailto:damien.carraz@wanadoo.fr). Maître de conférences HDR en histoire médiévale. Centre d'Histoire «Espaces et Cultures», Université Clermont-Auvergne.

Cette dernière époque annonçait déjà bien des mutations. À titre individuel, des frères furent sommés de mettre leur expertise diplomatique et guerrière au service des États princiers. L'intérêt supérieur des monarchies prévalait certes dans les décennies 1270-1330, mais la floraison des traités de *Recuperatio Terrae sanctae* montre que la croisade occupait toujours les esprits. Dans ce contexte, loin d'être purement théoriques, les propositions rédigées par les frères Roger de Stanegrave et Foulques de Villaret témoignent d'une excellente connaissance du terrain oriental. Dès les années 1290, toutefois, l'Hôpital orientait ses activités vers la surveillance des mers, ce qui permit de prendre le contrôle de Rhodes en 1309. De fait, le service militaire au couvent central et l'activité de course devinrent le nouvel horizon des chevaliers de l'Hôpital.

### Mots-clés

Hôpital de Saint-Jean – guerre – représentations – traités de croisade – police des mers.

### Abstract

Unlike the Templars, the military dimension of the Hospitallers' vocation has prompted very few specific studies. Keeping a comparative approach in mind the most effective way of showcasing the Hospital's originality, the article reviews the main contributions of recent research. Though the context of the *Reconquista* should not be underestimated, the defence of the Latin East and the struggle in the Mediterranean, based in Rhodes, provide the best information on the contributions of this Military Order to the conduct of war.

The article begins by looking back at the chronology and modalities of the militarization process. The evolution of the charitable congregation into a powerful and structured Military Order was gradual, of course, but the government of Master Gilbert d'Assailly (1162-1170) was the most decisive.

Though the military organisation involves many agents (mercenaries, foot soldiers, sergeant brothers...), the sources place a particular emphasis on the knightly fighting elite. The memoirs of the English knight Roger of Stanegrave provide interesting images on warfare and the perception of the enemy. His relatively unexplored account, written around 1332, refers to an experience dating back to the last third of the thirteenth century.

This last period already announced many changes. At an individual level, brothers were summoned to offer their diplomatic and warlike expertise to the princely states. The superior interest of the monarchies certainly prevailed in the 1270-1330s, but the numerous treaties of *Recuperatio Terrae sanctae* show that the Crusade was still in everyone's mind. In this context, far from being purely theoretical, the proposals written by the brothers Roger of Stanegrave and Foulques de Villaret reflect an excellent knowledge of the Eastern field. By the 1290s, however, the Hospital's activities were gearing towards maritime sur-

veillance, which made seizing Rhodes in 1309 possible. In fact, military service at the Central Convent and the 'corso' became the new horizon for the Knights Hospitaller.

### Keywords

Hospital of Saint John – warfare – images – crusade treaties – maritime policing.

La petite ville de Pernes-les-Fontaines, dans le Comtat-Venaissin, conserve encore d'étonnantes fresques dans une tour du XIII<sup>e</sup> siècle. Au sein d'une narration dédiée à la conquête du royaume de Sicile par Charles d'Anjou et glorifiant la participation du lignage provençal des Baux, l'une des images illustre un épisode du cycle de Guillaume d'Orange où l'on voit le héros épique vaincre en duel le géant sarrasin Ysoré. La question du commanditaire de ces peintures bien connues des spécialistes a suscité de nombreuses hypothèses. Or, si un rapport avec l'ordre de l'Hôpital fut tôt envisagé, Térance Le Deschault a récemment proposé d'attribuer la commande de ces décors à Barral II de Baux : cet éminent dignitaire de l'Hôpital actif dans les années 1310 était issu d'un lignage, les Baux d'Orange, qui prétendait justement descendre de Guillaume d'Orange<sup>1</sup>.

Si j'ai choisi cette image pour introduire mon propos, c'est qu'elle renvoie à la fois à une forme de lutte sacralisée contre les infidèles et aux prouesses chevaleresques. Ces deux dimensions sont ici, au moins de façon allusive, associées à l'Hôpital. Pourtant, lorsqu'il s'agit d'exploits de guerriers chrétiens face aux musulmans, c'est d'abord aux templiers que l'on pense ! De fait, le rôle militaire des templiers a été beaucoup mieux valorisé par les historiens<sup>2</sup>. Premier ordre militaire fondé à Jérusalem autour de 1120, plongé dans une fin tragique moins de deux siècles plus tard, le Temple a toujours fasciné. Les chroniques arabes, qui reconnaissaient les exploits des ordres militaires en général, faisaient déjà la part belle aux templiers, parfois désignés comme les ennemis les plus redoutables de l'Islam<sup>3</sup>. En Occident, la littérature épique et romanesque leur assigna encore le meilleur rôle, comme défenseurs de la Terre sainte, gardiens du

1 LE DESCHAULT DE MONREDON, "La tour Ferrande à Pernes-les-Fontaines (Vaucluse)".

2 Le lecteur trouvera la bibliographie essentielle dans CARRAZ, *Les Templiers et la guerre*.

3 CARRAZ, "Templiers et hospitaliers de Terre sainte au temps de Saladin".

Graal ou modèles de chevaliers courtois<sup>4</sup>. Surtout, la dimension guerrière des templiers semble mieux documentée par les sources. Certes, la production normative de l'ordre – les retraits en particulier – ne forme pas un véritable manuel militaire. Mais elle codifie une expérience de la guerre que la chevalerie française avait déjà commencé à formaliser avant la naissance du Temple<sup>5</sup>. On y trouve des directives sur l'ordre de bataille en échelles, la façon de charger, de déplacer une armée en campagne, de dresser un camp... tout cela et plus encore est détaillé<sup>6</sup>. À contrario, le corpus législatif de l'Hôpital, pourtant plus développé et régulièrement augmenté, n'offre rien de très concret sur la conduite de la guerre.

C'est que, contrairement au Temple, l'Hôpital ne fut pas conçu à l'origine comme une « *militia* », une « chevalerie ». On connaît, en effet, la vocation d'assistance de la fraternité établie à Jérusalem par le frère Gérard, dans l'orbite du monastère de Sainte-Marie Latine et d'un hôpital des pauvres<sup>7</sup>. En 1113, la bulle *Piae postulatio voluntatis* donnait son autonomie à l'hôpital de Jérusalem et ouvrait la voie à la constitution d'une véritable congrégation hospitalière, liée à la Terre sainte et à son pèlerinage<sup>8</sup>. Par la suite, ce sont les origines bibliques de la fondation et l'œuvre bienfaitrice du bienheureux Gérard qui formèrent le socle du légendaire de l'Hôpital<sup>9</sup>. Certes, dans la « Chronique des maîtres défunts » associée aux statuts et dont la rédaction s'est étalée sur le XIV<sup>e</sup> siècle, les exploits guerriers des maîtres du XII<sup>e</sup> et du début du siècle suivant sont bien valorisés<sup>10</sup>. Toutefois, la circulation de ce texte n'est probablement pas sortie de l'ordre et celui-ci n'a pas suscité de chroniques attitrées exaltant les exploits guerriers des frères chevaliers, comme ce fut le cas pour les teutoniques<sup>11</sup>. Ce n'est qu'assez tard, pas avant le XVI<sup>e</sup> siècle sans doute,

4 NICHOLSON, *Love, War and the Grail*.

5 Sur la théorie de la guerre dans le contexte qui nous occupe: ZOUACHE, «Théorie militaire, stratégie, tactique et combat au Proche-Orient (V<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle). Bilan et perspectives».

6 DEMURGER, «La mission des templiers : la règle et le terrain».

7 DEMURGER, *Les Hospitaliers. De Jérusalem à Rhodes, 1050-1317*, p. 43-72.

8 HIESTAND, *Papsturkunden für Templer und Johanniter. Neue Folge*. 110-115.

9 CALVET, *Les légendes de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem*.

10 Ainsi que l'a relevé Maria Bonet qui remarque aussi que les allusions aux activités militaires se raréfient pour les maîtres de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> siècles (BONET DONATO, «Los Hospitalarios hispanos», p. 383-384).

11 Notamment avec la *Chronique de la terre de Prusse* de Pierre de Dusburg († c. 1331), cf. GOUGUENHEIM, «Les guerres des ordres militaires furent-elles des guerres chevaleresques? L'exemple de la conquête de la Prusse (1230-1283)», *Chevalerie et christianisme aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, éd. M. AURELL et C. GIRBEA, Rennes, 2011, p. 291-313.

que les chevaliers de Malte exaltèrent la dimension guerrière de leur ordre et se présentèrent comme d'authentiques chevaliers du Christ<sup>12</sup>.

Le sujet pourra donc être abordé par une première mutation, celle qui a transformé une congrégation hospitalière en institution également à vocation militaire. Certes, on ne saurait distinguer trop clairement l'activité charitable de l'engagement armé au service du pèlerinage et de la Terre sainte : dans l'esprit de l'homme médiéval, les deux actions participaient d'un même acte de *caritas* dû à Dieu et au prochain. Il n'empêche que la transformation de l'Hôpital en institution religieuse militarisée eut des conséquences sur ses structures elles-mêmes. Ce que les historiens ont appelé « militarisation » de l'Hôpital s'est inscrit dans un processus tout au long du XII<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup>. Mais s'il faut donner un repère chronologique, on peut choisir 1136 : à cette date, la garde de la forteresse de Bethgibelin, à la frontière méridionale du royaume de Jérusalem, symbolise le début d'un véritable engagement militaire. En 1309, l'achèvement de la conquête de Rhodes marque un tournant dans l'histoire de l'ordre. L'événement entérine une autre mutation qui avait commencé à se dessiner dès la perte d'Acre en 1291 : la transformation en force navale de l'Hôpital, devenu l'unique ordre militaire en Méditerranée orientale.

Il ne s'agit pas ici de faire une chronique de l'engagement de l'Hôpital dans les combats des croisades ou de la *Reconquista*, ni même d'évoquer les imposantes forteresses bâties sur ces frontières de la chrétienté ou bien encore la guerre de siège. Tout cela a été abondamment traité dans d'excellentes synthèses<sup>14</sup>. En outre, les aspects particuliers de la participation des hospitaliers aux combats, notamment en péninsule Ibérique, ont déjà été abordés par des chercheurs mieux informés que moi<sup>15</sup>. Plus modestement, je m'intéresserai plutôt aux « structures », à la fois institutionnelles et idéologiques, qui ont rendu possible la mutation de l'Hôpital en ordre militaire.

Sur les techniques de combat et la stratégie, les hospitaliers ne se distinguent guère de ce qui a pu être dit pour les autres combattants de l'époque

12 BROGINI, *Une noblesse en Méditerranée. Le couvent des Hospitaliers dans la première modernité*, p. 118-124.

13 GARCIA-GUIJARRO RAMOS, "La militarización de la Orden del Hospital".

14 DEMURGER, *Les Hospitaliers*; RILEY-SMITH, *The Knights Hospitaller in the Levant*; BOAS, *Archaeology of the Military Orders*.

15 BARQUERO GONI, "El carácter militar de la Orden de San Juan en Castilla y León (siglos XII-XIV)".

des croisades et notamment pour les templiers<sup>16</sup>. En revanche, là où la documentation liée à l'Hôpital peut apporter un éclairage différent, c'est sur la contribution des frères aux projets de croisade qui fleurirent à partir du dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle. Là apparaissent une réflexion stratégique, une connaissance du terrain, une image de l'ennemi, des valeurs liées aux combattants chrétiens ; en bref, c'est là que se révèle une culture de guerre. En définitive, c'est en tant que phénomène culturel que l'on pourra envisager le rapport des hospitaliers à la guerre, selon l'approche plus structuraliste du fait guerrier proposée par la « Nouvelle histoire-bataille ».

## 1. Structures. De la confrérie charitable à l'ordre militaire

### 1.1. Le processus de militarisation

Beaucoup a été écrit sur le processus dit de « militarisation » de l'Hôpital<sup>17</sup>. Pour simplifier les débats, il me semble qu'il faut distinguer d'une part la réalité des pratiques, d'autre part l'intégration toujours plus lente de ces pratiques par la norme ou par l'idéologie.

La bulle *Quam amabilis Deo* octroyée en 1139 par le pape Innocent II offre un point de départ<sup>18</sup>. Celle-ci livre une première allusion claire à l'emploi de « sergents » (*servientes*) soldés par l'hôpital de Jérusalem, afin de défendre les pèlerins se rendant aux lieux saints. Or « *servientes* » désigne ici des combattants non-nobles, autrement dit des mercenaires. On ignore depuis quand l'hôpital fondé par Gérard prenait en charge cette mission de protection des pèlerins en embauchant des mercenaires. Nul doute, en tout cas, que le problème fut crucial, puisque c'est précisément cette action qui incita à la création d'une milice du Temple autour de 1120<sup>19</sup>. Une milice dont, rappelons-le, les chevaliers étaient hébergés à l'hôpital Saint-Jean-Baptiste de Jérusalem. La tradition historiographique attachée à l'Hôpital, illustrée notamment par la *Cronica magistrorum defunctorum*, ne se prive pas de rappeler que, pour venir en aide aux pèlerins, l'ordre employait une trentaine de donnés d'ascendance chevaleresque<sup>20</sup>. Or, c'est précisément

16 ZOUACHE, *Armées et combats en Syrie (491/1098-589/1174)*.

17 On trouvera la bibliographie essentielle dans FOREY, « Militarisation ».

18 *Cartulaire général de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem* [désormais : CGH], n° 130 (7 mai [1139-1143]).

19 DEMURGER, *Les Templiers. Une chevalerie chrétienne au Moyen Âge*, p. 22-31.

20 Je cite, d'après sa version occitane, cette Vie des grands maîtres qui confond dans cet épisode les maîtres Guillaume de Châteauneuf et Garin de Montaigu: *Les statuts de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem*, p. 303-304.

de cette communauté de pieux chevaliers laïques que sortiraient ceux que l'on a pris l'habitude d'appeler « proto-templiers ». Je ne ferais donc pas remonter l'emploi de mercenaires par les hospitaliers au début du XII<sup>e</sup> siècle, contrairement à certains auteurs<sup>21</sup>. Je pense, au contraire, que c'est à l'imitation de l'expérience templière, et même peut-être pour appuyer les premiers templiers qui peinaient à recruter, que les hospitaliers assumèrent aussi la protection des pèlerins par l'intermédiaire de mercenaires<sup>22</sup>. Ceci n'a donc pas pu intervenir avant les années 1120-1130.

La protection des pèlerins est une chose ; la défense du territoire face à l'ennemi musulman en est une autre. En 1136, le roi Foulques de Jérusalem cédait aux hospitaliers la forteresse de Bethgibelin. Celle-ci commandait une importante seigneurie et se trouvait surtout face à Ascalon, la place fatimide verrouillant l'entrée dans le territoire égyptien. Moins d'une dizaine d'années plus tard, le comte Raimond II de Tripoli confiait à son tour cinq points fortifiés dont le Crac, octroyé avec un vaste territoire. Ces sites défensifs se trouvaient à la frontière du comté de Tripoli, au contact de la principauté Zankide. Là, les hospitaliers reçurent en garde une véritable marche, assortie de droits juridictionnels comprenant notamment une part du butin pris à l'ennemi et la participation aux décisions relevant de la paix et de la guerre<sup>23</sup>. Les princes des États latins ont donc clairement impliqué l'Hôpital dans la défense de leurs territoires. Comme tout seigneur, l'ordre pouvait alors faire garder ces châteaux par des vassaux et des mercenaires. Mais de telles responsabilités suggèrent que des frères devaient bien être instruits dans l'art de la guerre pour assumer au moins l'encadrement de ces troupes. Certes, jusqu'au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, tous les témoignages valorisent la vocation charitable, sans jamais faire allusion à une mission armée. Mais c'est sans doute, comme on l'a supposé plus haut, parce que la protection armée des pèlerins n'était pas dissociée de l'œuvre d'assistance. De fait, la règle rédigée par Raymond du Puy, avant 1153, ne fait toujours aucune allusion à une activité militaire. Pourtant, des frères avaient peut-être déjà participé aux combats engagés par les croisés, comme les sièges de Damas (1148) et d'Ascalon (1153).

21 BELTJENS, "La papauté et les querelles récurrentes qui opposaient les hospitaliers aux templiers". L'auteur fait notamment une mauvaise interprétation d'une charte albigeoise de 1108 où les "*tres militibus et sirvento*" ne se réfèrent pas à des frères de l'Hôpital mais à un droit d'albergue (p. 6).

22 Du reste, Jacques de Vitry ne dit pas autre chose (Jacques de Vitry, *Histoire orientale*, §. 65, p. 189).

23 DEMURGER, *Les Hospitaliers*, p. 87-92.

C'est sous la maîtrise de Gilbert d'Assailly (1162-1170) que se produit le basculement décisif de l'institution charitable à l'ordre à la fois militaire et hospitalier. On sait que ce maître engagea totalement son institution dans la stratégie de conquête de l'Égypte souhaitée par le roi Amaury de Jérusalem. En 1168, Gilbert d'Assailly promettait notamment de fournir les effectifs significatifs de 500 chevaliers et 500 turcoples. D'autre part, alors qu'avant 1160, l'ordre détenait moins d'une dizaine de points fortifiés à l'échelle des États latins, le gouvernement de ce maître vit l'acquisition d'une douzaine de fortifications supplémentaires et de droits seigneuriaux sur une demi-dizaine d'autres sites fortifiés<sup>24</sup>. Tous ces investissements, en moyens matériels et humains, nécessitaient des capacités financières qui montrent combien l'Hôpital était déjà une institution solide.

Quant à l'autre frontière majeure, en Occident face à *al-Andalus*, l'implication de l'Hôpital dans la reconquête n'est pas à remettre en cause. Certains auteurs supposent que le processus de militarisation débuta même en péninsule Ibérique plus tôt qu'en Terre sainte. Mais la participation des hospitaliers aux combats n'est pas clairement documentée et les indices sont plutôt indirects : les nombreux châteaux confiés à leur garde sur la frontière, les concessions royales de terres à conquérir, la colonisation des territoires conquis... tout cela laisse bien deviner leur action dans la *Reconquista*<sup>25</sup>.

Il n'est donc guère douteux que, dans les années 1160, l'ordre disposait dans ses rangs de frères combattants en Terre sainte. Comme toujours, la norme fut lente à rendre compte de cette réalité. Ce n'est qu'en mai 1179, par une réactualisation de la bulle *Quam amabilis Deo*, que fut clairement mentionné l'engagement des frères eux-mêmes dans la protection des pèlerins. Pourtant, l'ordre avait déjà adapté son organisation à ses missions armées, comme on le voit en pistant les mentions de frères et de dignitaires destinés à la fonction militaire.

### 1.2. Une organisation militaire

On peut s'appuyer ici sur les travaux fondamentaux de Jochen Burgtorf sur le couvent central. Les premiers officiers apparus étaient logiquement reliés à l'administration ou à l'encadrement spirituel et charitable :

<sup>24</sup> DEMURGER, *Les Hospitaliers*, p. 369-376.

<sup>25</sup> BARQUERO GONI, "La Orden Militar de San Juan y la Reconquista".

trésorier, hospitalier, prieur, commandeur...<sup>26</sup> Toutefois, la responsabilité de la garde de châteaux nécessita assez tôt l'apparition d'un officier spécialisé. Dès 1155, était signalé un châtelain (*castellanus*) attaché à Bethgibelin<sup>27</sup>. Les apparitions de ces officiers se multiplièrent par la suite, à la tête des principales places de l'ordre : Margat, le Crac, Belvoir... Dès 1169-1170, les châtelains de Bethgibelin et de Belmont jouèrent un rôle important dans la crise institutionnelle provoquée par la résignation de Gilbert d'Assailly. Et les statuts dits de Margat, en 1204-1206, confirment déjà, dans la hiérarchie du couvent central, l'importance de ces officiers qui disposaient d'un véritable commandement régional<sup>28</sup>. Toutefois, l'officier supérieur chargé du commandement militaire était surtout le maréchal. Un *marescalcus*, qui était aussi « maître de la maison de Tibériade », apparaît pour la première fois en 1165. Cette mention est fournie par une donation de Gautier, prince de Galilée, c'est-à-dire dans un espace frontalier où il est peu étonnant de voir apparaître un office militaire<sup>29</sup>. Le dernier office militaire à apparaître est celui de turcoplier. Mentionné en 1248, celui-ci accèdera au rang de bailli capitulaire en 1303, tout en restant subordonné au maréchal. Il commandait cette cavalerie légère d'origine orientale composée de turcoples, qui étaient apparus au service de l'Hôpital à partir des années 1160<sup>30</sup>.

L'existence de châtelains et d'un maréchal dans les années 1150-1160 sous-entend que ceux-ci avaient bien des frères à commander. Il faut pourtant attendre les statuts de Roger des Moulins, en 1182, pour voir citer des « frères d'armes » pour la première fois<sup>31</sup>. Une vingtaine d'années plus tard, les statuts de Margat consacrent la première apparition officielle des deux catégories de frères combattants : « freres chevaliers et les freres sergens qui servent d'armes » soumis au maréchal<sup>32</sup>. Tout indique pourtant que, dès les années 1160 au plus tard, l'ordre disposait de chevaliers profès<sup>33</sup>. À ce titre, rappelons qu'il faut bien distinguer les

26 BURGTORF, *The Central Convent*, p. 39-43.

27 BURGTORF, *The Central Convent*, p. 52-53.

28 PRINGLE, "The role of castellans in the Latin East", p. 193-194. Sur le contexte du chapitre de Margat, "a milestone in the history of the Hospitallers' leadership structures": BURGTORF, *The Central Convent*, p. 115-120.

29 BURGTORF, *The Central Convent*, p. 43-44.

30 CGH, n° 402 (11 octobre 1168).

31 CGH, n° 627, § 10 (14 mars 1182).

32 CGH, n° 1193, § 11.

33 DEMURGER, *Les Hospitaliers*, p. 102-104.

frères chevaliers qui avaient ce statut et cette fonction au sein de l'ordre, des frères socialement issus de la chevalerie mais qui, jusque-là, n'assumaient pas cette fonction au sein de l'ordre.

Les statuts ultérieurs et les *usances* précisent notamment le rôle du maréchal. En l'absence du maître, ce dignitaire exerçait le commandement suprême en temps de guerre ; tous les officiers du couvent lui obéissaient donc. Le maréchal était responsable de l'armement, de l'équipement et des chevaux qu'il distribuait aux frères. Il conduisait les opérations en campagne, comme la marche dans le cadre de la caravane<sup>34</sup>. Le prestige croissant de cet office militaire est illustré par le rôle-clé qu'il joua pendant la cinquième croisade et par le fait qu'au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, trois anciens maréchaux accédèrent à la maîtrise<sup>35</sup>. À partir des années 1270, le maréchal se vit encore investi de missions diplomatiques. Aussi, la diversité des charges assumées par cet officier rendit nécessaire une délégation d'autorité : à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, on vit apparaître un lieutenant du maréchal, chargé d'inventorier, de recevoir et de redistribuer armes et équipements.

## 2. Le combat et ses représentations

### 2.1. *Les hospitaliers en ordre de bataille*

En Terre sainte comme en péninsule Ibérique, l'Hôpital participa à tous les combats majeurs. Comme le note Alain Demurger, la présence des hospitaliers dans les armées royales fut constante, normale mais au total limitée<sup>36</sup>. Qu'il s'agisse des croisades d'Orient ou de la *Reconquista*, les frères des ordres militaires ne furent jamais très nombreux dans les armées royales<sup>37</sup>.

L'évaluation des effectifs a beaucoup occupé les historiens. Je ne fais donc que reprendre quelques estimations, pour lesquelles il faut bien distinguer entre les frères eux-mêmes et les auxiliaires, du reste souvent confondus avec les hospitaliers dans les sources<sup>38</sup>. En croisant sources latines et arabes, Abbès Zouache propose une disponibilité de 500 che-

34 CGH, n° 2213, § 93 (*Usances*).

35 BURGTORF, *The Central Convent*, p. 102-103, 122 et 308.

36 DEMURGER, *Les Hospitaliers*, p. 378-379.

37 État de la question pour la péninsule Ibérique: JOSSERAND, "Un corps d'armée spécialisé au service de la Reconquête", pp. 194-198.

38 DEMURGER, "Templiers et hospitaliers dans les combats de Terre Sainte".

valiers pour le seul Hôpital dès les années 1160<sup>39</sup>. En 1168, on l'a vu, l'ordre se serait préparé à aligner dans l'armée du roi de Jérusalem 500 chevaliers et autant de turcoples. Cette importante capacité de mobilisation permet d'estimer que l'Hôpital et le Temple confondus représentaient à eux seuls au moins le tiers des effectifs de chevaliers des États latins. Le nombre des sergents est encore plus difficile à estimer. Comme leur entretien était moins onéreux que celui des chevaliers, A. Zouache suggère un ratio de trois sergents pour un chevalier. Formulée pour les templiers, cette proposition peut probablement être élargie aux hospitaliers. La défense des grosses forteresses nécessitait encore d'importants moyens humains : on a avancé les chiffres de 2 000 combattants stationnés au Crac et d'un millier à Margat en 1212 ; ou encore de 600 chevaliers toujours à Margat dans les années 1280.

Il s'agit de chiffres globaux qui posent la question de la part des seuls frères profès. Jonathan Riley-Smith pense qu'ils ne furent jamais plus de 300 dans tout l'Orient latin. Même s'il s'agit peut-être d'une estimation basse, il faut bien admettre que l'essentiel du potentiel militaire de l'Hôpital reposait sur des forces extérieures : vassaux, *militēs ad terminum* et surtout mercenaires comprenant les fameux turcoples... Les mentions ne manquent pas, en effet, de l'emploi d'hommes soldés par les hospitaliers comme par toutes les armées de la croisade<sup>40</sup>. Toutefois, on estime difficilement leur part dans les effectifs généraux, tout comme leur spécialisation. On peut penser que, comme en Castille, ces mercenaires engagés par les ordres militaires étaient essentiellement des arbalétriers et des piétons<sup>41</sup>. On sait que ces professionnels disposaient de leur propre encadrement, le maître des archers et le maître des sergents, bien distingués des frères de l'ordre<sup>42</sup>.

Le noyau déjà limité de frères combattants fut voué à se réduire encore après la perte de la Terre sainte, alors que le repli sur Chypre et les soucis financiers engageaient vers d'autres stratégies de reconquête. Ainsi, en 1301, le chapitre général portait l'effectif stationnant à Chypre à 70 chevaliers et 10 sergents<sup>43</sup>. En 1310, 80 frères chevaliers

39 ZOUACHE, *Armées et combats*, p. 611-612.

40 FOREY, "Paid troops in the service of Military Orders during the twelfth and thirteenth centuries".

41 JOSSERAND, "Un corps d'armée spécialisé", p. 200-201.

42 CGH, n° 3317, § 1 (statuts de 1268).

43 CGH, n° 4549, §. 5 (22 octobre 1301); RILEY-SMITH, *The Knights Hospitaller in the Levant*, p. 82-83.

étaient effectivement en garnison sur cette dernière île, mais l'essentiel de l'armée hospitalière était alors passée à Rhodes. L'inversion du ratio entre chevaliers et sergents, du passage de la Terre sainte à Chypre, peut s'expliquer par une évolution sociale : le statut de chevalier avait acquis un tel prestige au sein de l'Hôpital, que la carrière des armes finit par être essentiellement réservée aux frères d'origine nobiliaire<sup>44</sup>. Plus qu'une mission sacrée, le service militaire en Orient était devenu source de prestige et la condition pour l'accomplissement d'une belle carrière.

Les hospitaliers ont très rarement combattu seuls, ce qui explique que la spécificité de leur action soit si difficile à identifier dans les sources narratives. Les chroniqueurs arabes furent les premiers à percevoir les ordres militaires comme groupes distincts au sein des armées latines. Les auteurs chrétiens ne les identifièrent pas clairement avant la troisième croisade, tandis que leur *leadership* apparut véritablement à partir de la cinquième croisade<sup>45</sup>. Les ressorts de l'efficacité des ordres militaires sont bien connus : ferme discipline, cohésion, solidarité, bravoure, autant de qualités reconnues par les chroniqueurs arabes eux-mêmes<sup>46</sup>. Une force conférée par le *disciplinamento* monastique, comme l'a relevé, entre autres, Jacques de Vitry. Lors d'un épisode de l'éprouvant siège de Damiette, à l'été 1219, une partie des croisés se démobilisa, « à l'exception de ceux que leur obéissance gardait dans la discipline militaire » ; et de citer quelques lignes plus loin le bloc constitué par les templiers, les hospitaliers et les teutoniques autour des barons les plus valeureux<sup>47</sup>. Le combat chevaleresque, notamment la fameuse charge à la lance couchée, exigeait une discipline et un entraînement dont rend bien compte la règle du Temple. Pour l'Hôpital, des statuts tardifs nous apprennent simplement que les frères combattants consacraient trois après-midis par semaine à des exercices physiques et à l'entraînement aux armes, y compris à l'arc<sup>48</sup>. En cela, l'ordre illustre bien les observations des experts de la chose militaire du XIII<sup>e</sup> siècle, selon lesquels un

44 Sur l'aristocratisation qui touche l'ensemble des ordres militaires à partir de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle: Carraz, "Le monachisme militaire, laboratoire de la sociogenèse des élites laïques", pp. 47-48.

45 A. DEMURGER, "Templiers et hospitaliers dans les combats de Terre Sainte", pp. 84-87.

46 A. ZOUACHE, *Armées et combats en Syrie*, p. 346-347.

47 JACQUES DE VITRY, *Histoire orientale*, livre III, §. 29, p. 396-397. La force de la discipline est une caractéristique des ordres militaires bien remarquée par les historiens, par exemple pour la péninsule Ibérique: GARCIA FITZ, *Las Navas de Tolosa*, p. 193.

48 KING, *The Rule, Statutes and Customs of the Hospitallers*, pp. 145-146.

petit groupe de guerriers bien entraînés pouvait l'emporter sur un adversaire supérieur en nombre<sup>49</sup>. Comme pour la chevalerie laïque, une part de l'expérience s'acquerrait à l'occasion de tournois et autres joutes. Mais nous ne savons pas grand-chose là-dessus s'agissant des frères des ordres, à l'exception d'un témoignage célèbre du pèlerin Thietmar. Celui-ci raconte comment, à chaque printemps, les chevaliers chrétiens et notamment ceux des trois grands ordres militaires se réunissaient au pied du Mont Carmel, afin de mesurer leurs prouesses. En période de trêve, les cavaliers « sarrasins et bédouins » participaient volontiers à ces jeux, preuve d'une véritable communauté de valeurs entre chevaleries chrétienne et musulmane<sup>50</sup>.

La cohésion prêtée aux échelles formées par les ordres militaires explique le rôle qui leur fut assigné dans l'encadrement des troupes de chevaliers laïques. L'historiographie a encore bien observé la capacité des templiers et des hospitaliers à conduire des actions concertées<sup>51</sup>. En Castille, cette habitude a même été formalisée par des *hermandades* passées entre les ordres militaires pour intervenir de concert. Par exemple, une clause de la *constitutio* intervenue en septembre 1178 à Salamanque stipula que le Temple, l'Hôpital et Santiago assumeraient l'avant-garde et l'arrière de l'armée royale<sup>52</sup>. Classique en Terre sainte, cette situation pouvait mettre les frères à rude épreuve. Lors de la marche qui précéda l'engagement à Arsûr, en septembre 1191, l'arrière-garde de l'ost de Richard Cœur de Lion avait été confiée aux hospitaliers. Face aux harcèlements des cavaliers légers de Saladin et aux lourdes pertes en hommes et en chevaux, le maréchal de l'Hôpital, Garnier de Naplouse, perdit ses nerfs et lança l'assaut, malgré les ordres du roi. Cet engagement impromptu aurait pu être catastrophique ; il se solda finalement par une victoire car l'ost royal fut contraint de suivre la charge hospitalière, mettant ainsi les Turcs en fuite<sup>53</sup>. La position des deux ordres militaires en avant ou arrière-garde finit par être bien identifiée par l'ennemi. Selon

49 JOSSERAND, "Un corps d'armée spécialisé", pp. 201-202.

50 CARRAZ, *Les Templiers et la guerre*, pp. 18-19. Thietmar précise qu'à cette occasion, les cavaliers "bédouins" (c'est-à-dire arabes) s'adonnaient à des exercices qui paraissent très proches de l'esprit de la *furûsiyya*. On peut imaginer les emprunts réciproques qui intervenaient lors de ces rencontres entre les deux chevaleries. Sur cette communion de valeurs, on lira les pages suggestives de BARTHELEMY, *La chevalerie*, pp. 278-287.

51 CLAVERIE, "Les opérations combinées des ordres militaires dans le Levant médiéval".

52 CONEDERA, *Ecclesiastical Knights*, pp. 116-117.

53 FLORI, *Richard Cœur de Lion*, pp. 160-162.

le *Templier de Tyr*, en 1267, afin de surprendre les défenseurs d'Acre, le sultan Baybars fit ainsi porter les bannières du Temple et de l'Hôpital par l'avant-garde de son armée<sup>54</sup>.

La capacité d'adaptation aux tactiques de l'ennemi et même les emprunts réciproques mériteraient du reste une enquête particulière<sup>55</sup>. Plusieurs récits, tant pour l'Orient que pour la péninsule Ibérique, attestent que les frères étaient accoutumés à la tactique du *al-karr wa-l-farr* (ou *torna fuye*) pratiquée par les cavaliers musulmans<sup>56</sup>. Dans l'ordonnance des échelles pour une bataille rangée, l'usage commun était de disposer une avant-garde, un corps central et une arrière-garde. Or, l'hospitalier Roger de Stanegrave, sur lequel je reviendrai bientôt, suggérait plutôt de placer l'armée en largeur, avec des ailes gauche et droite qui permettaient d'encercler l'armée ennemie. En fait, il s'agissait là d'une tactique déployée par les Mongols et les sarrasins lorsqu'ils s'affrontaient en plaine et que le frère avait pu observer directement. Dans le même esprit, Roger de Stanegrave conseillait de s'adapter toujours à l'ennemi : à l'image des sarrasins qui privilégiaient la lance quand ils se battaient contre les Mongols et l'arc contre les chrétiens, ces derniers devaient utiliser les arbalétriers à cheval contre les archers à cheval musulmans<sup>57</sup>. De fait, les emprunts à l'équipement « turc » – les statuts mentionnent des selles, tapis et autres armes – et l'adoption de palefrois « turqueman » eurent probablement des implications sur la manière même de se battre<sup>58</sup>.

Le dernier atout des ordres militaires, relevé notamment par Judith Bronstein, était leur capacité à remplacer assez rapidement les effectifs décimés par les batailles ou les guerres de siège<sup>59</sup>. À Hattin en 1187, tom-

54 RILEY-SMITH, *The Knights Hospitaller in the Levant*, p. 85.

55 CLAVERIE, "L'influence des ordres militaires sur les techniques de combat des Fatimides et des Mamelouks". À défaut de traiter réellement de l'influence éventuelle des ordres militaires sur les techniques de combat des armées islamiques, cet article rassemble un certain nombre de données, tant sur les interactions sociales entre les uns et les autres que sur les représentations des milices chrétiennes dans les sources arabes.

56 JOSSERAND, "Un corps d'armée spécialisé", p. 204-205.

57 "Car encoutre li Tatar, qe sont meilleur archiers qe li Sarazins, lessent les arcz et prenent les launces, en encoutre les Cristiens qe sont meilleur launciers qe li Sarazins, lessent les launces et prenent les arcz." (ROGER DE STANEGRIVE, "Li Charboclois d'armes", *Projets de croisade*, p. 364).

58 CGH, n° 2213 (*usances*), §. 113 et n° 4672, §. 1 (1304); "turqueman": n° 1193, §. 10 et n° 3317, §. 4.

59 BRONSTEIN, *The Hospitallers and the Holy Land*, pp. 137-139.

bèrent peut-être 500 ou 600 chevaliers pour les deux ordres militaires. À La Forbie en 1244, autour de 200 hospitaliers auraient été décimés sur plus de 300 chevaliers et 200 turcoples engagés. Ces quelques chiffres nous rappellent la hauteur du sacrifice consenti par les ordres militaires pour la défense de la Terre sainte. Toutefois, à la suite des saignées représentées par Hattin ou La Forbie, l'apparition de nouveaux noms dans les chartes et la promotion de certains frères laissent bien deviner un renouvellement des effectifs.

## 2.2. Ethos chevaleresque et image de l'ennemi

On sait comment les discours qui accompagnèrent la naissance du Temple visèrent à « spiritualiser » la *militia* du siècle : nous avons tous en tête le « nouveau genre de chevalerie » décrit par Bernard de Clairvaux, de même que le caractère « anti-héroïque » de la règle<sup>60</sup>. Des modèles de guerriers sanctifiés pouvaient être proposés aux frères des ordres militaires. En préambule d'une bulle de 1259 adressée aux chevaliers de l'Hôpital, le pape Alexandre IV exaltait ainsi « les athlètes illustres et les combattants élus [de la Terre sainte], les soldats du Christ chez qui le Seigneur a suscité l'esprit puissant des Maccabées »<sup>61</sup>. Mais, à la différence des templiers et des teutoniques, ce type de référence était plutôt rare s'agissant des hospitaliers<sup>62</sup>. C'est, on l'a rappelé, la vocation charitable qui fut toujours mise en avant, plutôt que les références à la conversion de la chevalerie. L'adhésion à l'Hôpital n'en impliquait pas moins un certain *disciplinamento* de la chevalerie. La discipline régulière réfrénait le goût chevaleresque de l'exploit individuel<sup>63</sup>. On sait que les chevaliers croisés, venus en Terre sainte pour en découdre, supportèrent mal la prudence des ordres militaires qui les avaient dissuadés, en certaines situations, d'attaquer les sarrasins. De même, les règlements somptuaires réitérés tout au long du XIII<sup>e</sup> siècle s'opposèrent aux goûts du luxe et de l'ostentation des chevaliers qui avaient intégré l'Hôpital<sup>64</sup>.

60 CERRINI, "I templari".

61 CGH, n° 2928.

62 GOUGUENHEIM, "Les Maccabées, modèles des guerriers chrétiens des origines au XIIe siècle", pp. 13-17.

63 DEMURGER, "Gli ordini religioso-militari e la Guerra tra il XII e il XIII secolo", pp. 66-67.

64 CGH, n° 1193, §. 12 (statuts de 1203-06) ; n° 3180, §. 9 (statuts de 1265) ; n° 3396, §. 23 (statuts de 1270) ; n° 4022, §. 15 (statuts de 1288), n° 4194, §. 1 (statuts de 1292) ; n° 4549, §. 32 (statuts de 1301).

De fait, si l'on considère que la mentalité d'un frère comme Roger de Stanegrave est représentative des chevaliers entrés en religion, on mesure la vivacité de la culture chevaleresque au sein de l'Hôpital. Cet hospitalier anglais fut fait prisonnier lors d'une bataille contre les Mamelouks, probablement à Homs en octobre 1281. Retenu en captivité en Égypte, il ne fut libéré qu'en 1315 ou 1316<sup>65</sup>. Au crépuscule de sa vie, soit autour de 1332, Roger de Stanegrave rédigea *L'Escarboucle d'armes de la conquête précieuse de la Terre sainte de promission*, un texte qui tient à la fois des mémoires de guerre et du projet de croisade. Bien que le manuscrit unique soit passablement mutilé, il s'agit d'un témoignage exceptionnel qui permet d'approcher à la fois l'expérience vécue de la guerre et la mentalité du chevalier hospitalier. Au cours de 34 ans de captivité, ce frère a notamment acquis une parfaite connaissance de l'ennemi, au point de livrer un témoignage rare sur le système militaire et politique mamelouk<sup>66</sup>.

Ce chevalier de l'Hôpital est empreint d'une conception encore féodale de la guerre qui valorise l'importance du commandement pour inciter les troupes à se battre avec prouesse. Par exemple, si le chef craint des défections au cours d'une bataille, il doit rassembler sa chevalerie au son de la trompe et lui demander un serment de fidélité. Celle-ci repartira alors combattre l'ennemi avec courage. De fait, ces mémoires sont émaillées de considérations désabusées sur le déclin de la chevalerie. Raison pour laquelle, Roger de Stanegrave encourage les chevaliers à renouer avec les prouesses de Lancelot et de Tristan<sup>67</sup>. Noblesse et vaillance, toutefois, ne se gagnent que dans la tempérance et la discipline au combat « épée contre épée et heaume contre heaume »<sup>68</sup>. À ce titre, les hospitaliers constituent bien le parangon de cette prouesse chevaleresque, comme l'illustre leur victoire à Margat, en 1281, où « 200 frères avec 100 Turcoples déconfirent 15 000 chevaliers, les meilleurs et plus nobles du sultan de Babylone »<sup>69</sup>.

Si l'on tire gloire à avoir vaincu un ennemi supérieur en nombre et valeureux, la disqualification de l'adversaire est, en sens inverse, un

65 PAVIOT, *Projets de croisade*, pp. 35-43.

66 ROGER DE STANEGRAVE, "Li Charboclois d'armes", in *Projets de croisade*, p. 323-326.

67 ROGER DE STANEGRAVE, "Li Charboclois d'armes", p. 373-377.

68 ROGER DE STANEGRAVE, "Li Charboclois d'armes", p. 315.

69 "que Iic freres ovesques c Turcoples (...) discomfirent xv mille chivalers des tourches de Babiloine, les meillours et plus nobles de l'host de soudan de Babiloyne" (ROGER DE STANEGRAVE, "Li Charboclois d'armes", p. 342).

lieu commun tout aussi fréquent. Ainsi, Roger de Stanegrave note que l'armée mamelouke est peu redoutable car beaucoup d'hommes ne sont pas des combattants, mais simplement des porteurs de bannières et de tambours<sup>70</sup>. Ce manque d'appétence des Égyptiens pour la guerre, que l'on retrouvait déjà chez des auteurs arabes sunnites prompts à dénoncer les insuffisances de l'armée fatimide, est encore relevé par le maître de l'Hôpital, Foulques de Villaret, dans son propre mémoire sur la croisade<sup>71</sup>. Roger de Stanegrave l'explique en recourant à la théorie classique selon laquelle le climat déterminerait les qualités des hommes : à la ruse et à l'intelligence des hommes du sud s'opposent la vigueur et donc les qualités martiales des hommes du nord<sup>72</sup>. Comme l'a appelé A. Zouache, la tactique n'est que le reflet de la mentalité guerrière. Or, la dévalorisation de l'ennemi renvoie sans doute à la prédominance d'une stratégie défensive : alors que, dans l'Orient des croisades, s'est installée une forme de guerre d'usure, les belligérants multiplient les précautions pour l'emporter en toute sécurité<sup>73</sup>. Cette interprétation ne contredit qu'en apparence l'exaltation de la prouesse chevaleresque. La dévalorisation de l'ennemi est une façon de jauger les risques, ce qui, paradoxalement, est une condition du courage et donc de la prouesse. En effet, Georges Duby n'avait-il pas déjà suggéré que, pour les chevaliers, le courage était lié à la certitude que les risques encourus seraient réduits<sup>74</sup> ?

Les considérations de Roger de Stanegrave mêlent donc des observations concrètes et des conceptions enracinées dans un *ethos* chevaleresque désormais dépassé. Alors qu'il était retenu dans les geôles mameloukes, son ordre lui-même avait connu des mutations décisives, sous l'effet de l'affermissement des monarchies et de l'évolution de la croisade.

70 ROGER DE STANEGRIVE, "Li Charboclois d'armes", p. 366.

71 FOULQUES DE VILLARET, "Coment la Terre sainte puet estre recouree par les crestiens", in *Projets de croisade*, p. 230 ("Et les paisans ne valent riens en fais d'armes..."). Cf. encore ZOUACHE, "Croisade, mémoire, guerre : perspectives de recherche", pp. 534-535.

72 ROGER DE STANEGRIVE, "Li Charboclois d'armes", p. 321.

73 KEDAR y SCHEIN, "Un projet de "passage particulier" proposé par l'ordre de l'Hôpital", p. 212 ; ZOUACHE, "Théorie militaire, stratégie, tactique et combat au Proche-Orient", p. 70.

74 DUBY, *Le Dimanche de Bouvines*, pp. 26-27 ; cf. aussi Philippe CONTAMINE, "Courage", *Prier et combattre*, p. 264-265.

### 3. Le temps des mutations

#### 3.1. Au service des États princiers

L'affermissement des monarchies eut des conséquences sur l'administration et la logistique des ordres militaires<sup>75</sup>. Leurs activités furent en effet soumises à un contrôle plus étroit de la part des autorités princières : hospitaliers comme templiers durent requérir l'autorisation pour exporter vivres et matériel vers l'outre-mer ; et l'on imposa aux frères eux-mêmes de se munir de sauf-conduits dans leurs déplacements. Enfin, on sait que l'interventionnisme des monarchies alla jusqu'à influencer la nomination des officiers à la tête des différentes provinces des ordres. Cette tendance à la mise sous tutelle des ordres militaires se traduisit surtout par une exigence de service : les États sollicitaient les frères en fonction de leurs compétences financière, diplomatiques ou encore militaires. À partir du dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle, plusieurs monarchies s'appuyèrent notamment sur les réseaux logistiques offerts par l'Hôpital. Je laisse ici de côté les principautés ibériques qui sollicitèrent toujours la force militaire permanente constituée par les milices, notamment pour la garde des châteaux protégeant la frontière<sup>76</sup>. J'envisage plutôt la mobilisation d'une institution universelle comme l'Hôpital au service d'intérêts plus « politiques » et hégémoniques encore.

Ce fut notamment le cas des Angevins dont l'impérialisme méditerranéen rechercha l'appui des deux ordres militaires dans les dernières années du royaume de Jérusalem, puis en Morée et dans les Balkans dans les années 1270-1320<sup>77</sup>. En Provence et dans le *Regno*, Charles I<sup>er</sup> et Charles II d'Anjou confièrent souvent à des hospitaliers l'armement de navires destinés à la Terre sainte. Plusieurs frères remplirent encore des offices au sein de l'administration angevine, comme Matteo Ruggerio de Salerne qui, entre autres fonctions, fut vice-amiral dans le *Regno* entre 1277 et 1283, puis, en tant que maître rational, fut chargé de l'armement de plusieurs navires autour de 1292. Pour ce qui est des interventions militaires directes, les ordres militaires furent plus réticents à engager leurs hommes, malgré les pressions des souverains. C'est encore par le biais de leurs dignitaires, détachés pour l'occasion au service

75 Pour aborder cette vaste question: TOOMASPOEG, "Les ordres militaires au service des pouvoirs monarchiques occidentaux".

76 GARCIA FITZ, *Las Navas de Tolosa*, p. 194-197.

77 CARRAZ, "Christi fideliter militantium in subsidio Terre Sancte".

d'une cause princière, que les hospitaliers participèrent directement à des combats. Dans les guerres que les Angevins menèrent en Sicile, Philippe d'Egly, prieur dans le *Regno*, dirigea un détachement de mercenaires autour de 1268-1271, tandis que Rainaud du Pont s'illustra en Calabre à la tête des Almogavares, ces mercenaires d'origine musulmane. La monarchie anglaise recourut tout autant à l'expertise militaire des hospitaliers. Plusieurs commandeurs intervinrent ainsi dans le cadre des guerres conduites contre les Écossais et les Gallois sous Édouard I<sup>er</sup><sup>78</sup>. Parfois, ce service s'inscrivait dans une tradition familiale de loyauté envers la royauté anglaise, comme dans le cas de frère Edenevet : issu d'une noble famille galloise, ce commandeur dirigea notamment des troupes de piétons au nord du pays de Galles, au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Il en alla de même en Irlande où les hospitaliers s'impliquèrent dans la « pacification » de la contrée, à partir du dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle.

La contribution des hospitaliers ou des templiers aux guerres entre princes chrétiens n'engagea pas l'ensemble des institutions, mais certains frères en particulier, requis de mettre leurs compétences au service d'une cause devenue nationale. Comme le note Helen Nicholson à propos de l'engagement des hospitaliers au service de la monarchie anglaise, la collaboration militaire s'inscrit dans la logique de leur participation aux affaires de l'État. Tout cela n'en consacre pas moins la tendance des monarchies à récupérer à leur profit le savoir-faire des ordres militaires, signe que la priorité de la croisade d'Orient s'effaçait devant l'intérêt national.

Pourtant, ainsi que l'ont souligné plusieurs auteurs, on n'a jamais autant parlé de la croisade que dans les décennies 1270-1330, notamment dans les traités de « récupération de la Terre sainte » qui accordèrent une place prééminente à l'Hôpital<sup>79</sup>.

### 3.2. *Les projets de croisade*

Les hospitaliers furent particulièrement impliqués dans les projets de passage outre-mer qui fleurirent à la suite de la perte d'Acre, non seulement parce que la conquête de Rhodes releva en partie de la stratégie alors prônée par ces traités, mais aussi parce qu'au moins trois

78 NICHOLSON, "The Hospitallers' and Templars' Involvement in Warfare on the Frontiers of the British Isles".

79 LEOPOLD, *How to Recover the Holy Land*.

de ces textes émanent de l'ordre : outre Roger de Stanegrave, le maître Foulques de Villaret fut l'auteur de deux projets<sup>80</sup>. Ces textes dénotent une bonne connaissance à la fois de la géopolitique orientale et de l'adversaire, qui transparait déjà dans les missives envoyées par les responsables hospitaliers pour informer l'Occident de la situation de la Terre sainte au cours du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>81</sup>.

Dans l'esprit des stratèges de l'Hôpital, la reconquête de la Terre sainte s'inscrivait dans un projet global d'union des forces chrétiennes, nécessitant un important investissement financier, ainsi qu'une interruption réelle de tout commerce avec l'État mamelouk. Les projets hospitaliers, tout comme d'autres textes contemporains, insistent sur la nécessaire maîtrise de l'espace et du temps. Alors que les avis sont unanimes pour viser le cœur de la puissance mamelouke en dirigeant le passage vers l'Égypte, Roger de Stanegrave invite à considérer les particularités géographiques du terrain : il faudra attaquer à la saison de la crue du Nil et se préparer aux combats navals sur le fleuve<sup>82</sup>. Le passage est également pensé dans le temps : il pourra être précédé de raids destinés à semer la terreur sur les côtes ennemies pour Villaret ; sa réussite dépend surtout, pour tous les auteurs, du blocus naval de l'Égypte et de la Syrie, appuyé sur Chypre. On pourra même user de ruse, en laissant croire à un débarquement en Syrie, afin que le sultan y déplace ses troupes, laissant ainsi dégarnie la défense de l'Égypte<sup>83</sup>.

La direction des opérations doit incomber à un chef forcément expérimenté en matière de « guerre sarrasine » qui, pour Stanegrave, ne peut être que le « mestre de la religion », c'est-à-dire de l'Hôpital devenu *de facto* le seul ordre militaire qui compte encore en Méditerranée<sup>84</sup>. Pour Villaret, il revient à ce chef de recruter lui-même les soldats pour le passage et de congédier ceux qui ne se révéleraient pas à la hauteur. Le maître de l'Hôpital se montre plutôt réaliste en préconisant de sol-

80 Foulques de Villaret présenta un premier projet sur le passage général en 1306, à la demande de Clément V, puis un second mémoire après l'arrestation des templiers, autour de 1307-1308 (PAVIOT, *Projets de croisade*, pp. 24-28).

81 DEMURGER, *Les Hospitaliers*, pp. 389-392.

82 ROGER DE STANEGRAVE, "Li Charboclois d'armes", p. 315.

83 ROGER DE STANEGRAVE, "Li Charboclois d'armes", p. 353-354.

84 ROGER DE STANEGRAVE, "Li Charboclois d'armes", p. 346-347 ; cf. encore Foulques de Villaret, "Coment la Terre sainte puet estre recouree par les crestiens", FOULQUES DE VILLARET, "Coment la Terre sainte", p. 223 ("et que ceste gent soit au commandement du chevetain qui a usé le país de la en la maniere de la guerre des Sarrazins").

der 1 000 cavaliers et 3 000 arbalétriers pendant cinq ans<sup>85</sup>. Stanegrave conseille, quant à lui, de rassembler 30 000 cavaliers, pour moitié arbalétriers et lanciers, face à une armée sultaniennne évaluée à 150 000 cavaliers – un chiffre très exagéré<sup>86</sup>.

L'importance de la logistique, la professionnalisation du recrutement, la nécessaire maîtrise du terrain, la dimension économique du conflit (financement et blocus), jusqu'à la désinformation pour tromper l'ennemi : tout cela renvoie à une conception « totale » de la guerre parfaitement maîtrisée par les dignitaires de l'Hôpital.

On voit en outre que l'ordre militaire se borne à fournir les cadres de l'expédition : soutien logistique, commandement, initiative stratégique. Mais, si les chevaliers de la Religion sont bien là pour proposer un modèle de prouesse et de discipline, le projet repose clairement sur une armée professionnelle. Comme on l'a vu, sans doute l'institution a-t-elle réduit les effectifs des frères combattants réellement mobilisables à Chypre ou en Arménie. Mais les conditions nouvelles de la lutte contre les infidèles ont surtout encouragé la transformation décisive de l'Hôpital en force navale.

### 3.3. Vers une police des mers

Au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, la marine propre de l'Hôpital était réduite : à partir de Marseille par exemple, l'ordre entretenait peut-être deux ou trois naves mais l'essentiel des liaisons avec l'outre-mer reposait sur des navires nolisés à des armateurs<sup>87</sup>. Or, plusieurs indices montrent que le repli sur l'île de Chypre, à la suite de la perte d'Acre en mai 1291, s'accompagna de la constitution progressive d'une véritable flotte. Un statut de 1293 donne ainsi des recommandations sur l'« armement de galee ou d'autre vassaus »<sup>88</sup>. Dans les années suivantes apparut la charge d'amiral, mentionnée pour la première fois en 1299 aux mains de Foulques de Villaret<sup>89</sup>. L'année d'après, le chapitre général statuait sur les attributions de cet office : l'amiral était responsable de l'armement de tous les navires comme du paiement des personnels et, dans ces affaires, il ne

85 FOULQUES DE VILLARET, "Coment la Terre sainte", p. 223-224 et 228.

86 ROGER DE STANEGRIVE, "Li Charboclois d'armes", p. 323.

87 CARRAZ, "*Causa defendende et extollende christianitatis*", pp. 32-34.

88 LUTRELL, "Gli Ospitalieri di San Giovanni di Gerusalemme dal continente alle isole", p. 81 (d'après Archives départementales des Bouches-du-Rhône, 56 H 4055).

89 BURGTORF, *The Central Convent*, p. 144 et 296-297.

s’effaçait que devant le maréchal<sup>90</sup>. À cette date-là, l’ordre entretenait déjà une flottille d’une dizaine de galées à Chypre<sup>91</sup>.

Ces mutations furent largement encouragées par la papauté. Dès décembre 1291, Nicolas IV demandait aux hospitaliers de consacrer la moitié de leurs revenus à la constitution d’une flotte<sup>92</sup>. Dans les mêmes années, toujours à la demande du pape, le grand commandeur Bonifacio de Calamandrana s’activait, à partir de Marseille et de Gênes, pour rassembler des navires affectés à l’outre-mer<sup>93</sup>. Ces activités entraient alors dans un plan d’intervention en Arménie qui ne fut pas réellement concrétisé<sup>94</sup>. Mais l’enjeu pouvait être, déjà, d’occuper l’espace maritime à partir de Chypre, notamment pour faire respecter l’embargo commercial contre les Mamelouks. La stratégie d’étouffement du sultanat égyptien, en le coupant à la fois de ses approvisionnements et de l’importante fiscalité générée par le commerce, devait être au cœur du second traité de récupération de la Terre sainte de Foulques de Villaret, rédigé autour de 1307-1308<sup>95</sup>. De fait, l’implication de l’Hôpital dans des opérations de garde des mers a bien correspondu à une stratégie concertée avec la papauté<sup>96</sup>. En 1306, Clément V soutenait résolument la conquête de Rhodes, en intervenant auprès d’Henri II de Chypre et de Charles II de Naples pour que ces souverains laissent les hospitaliers armer librement leurs navires.

Entamée en 1306, la conquête de Rhodes reposa sur une montée en puissance de la flotte<sup>97</sup>. Dans le courant de l’année 1309, Foulques de Villaret faisait ainsi armer plus d’une soixantaine de galées à Marseille, sans compter les navires nolisés par ailleurs à divers armateurs. L’expédition qui acheva la conquête, au printemps 1309, ne comprenait pourtant qu’une petite trentaine de galères, embarquant peut-être 200 à 300

90 CGH, n° 4515, § 13 (5 décembre 1300).

91 D’après les mandements de Charles II d’Anjou à ses officiers : CGH, n° 4495 (4 avril 1300) et 4512 (16 août 1300).

92 RILEY-SMITH, *The Knights Hospitaller in the Levant*, p. 92-93.

93 CARRAZ, “Echoes of the Latin East among the Hospitallers of the West”, à paraître.

94 DEMURGER, *Jacques de Molay*, pp. 113-117; CHEVALIER, *Les ordres-religieux militaires en Arménie cilicienne*, p. 468 et 558.

95 FOULQUES DE VILLARET, “Coment la Terre sainte”, p. 228-231.

96 CARRAZ, “Les Lengres à Marseille au XIVe siècle”, p. 764. En juillet 1311 par exemple, les galères de l’Hôpital arrêtaient au nord de Crotona, en Calabre, un navire génois en route vers l’Égypte.

97 Sur le déroulement de la conquête: DELAVILLE LE ROULX, *Les Hospitaliers en Terre Sainte et à Chypre*, pp. 276-281; FAILLER, “L’occupation de Rhodes par les Hospitaliers”.

chevaliers et 3 000 piétons<sup>98</sup>. La fondation d'une principauté ecclésiastique à Rhodes consacra la constitution d'une véritable force navale indépendante. Dès lors, pour l'Hôpital, la guerre répondit à une tout autre logique : tandis que la course enrichissait les chevaliers, Rhodes pouvait devenir un autre but de pèlerinage, en attendant une hypothétique reconquête de la Terre sainte<sup>99</sup>.

\*\*\*

Au terme de ce bref tour d'horizon sur la vocation et l'action militaires de l'Hôpital de Saint-Jean, on peut renvoyer au glissement sémantique du mot « caravane », tel qu'il fut plus spécifiquement utilisé par les hospitaliers tout au long de leur histoire<sup>100</sup>. Les différentes acceptions de ce terme résument, en effet, parfaitement l'évolution que je me suis efforcé de retracer. Chez les hospitaliers, le mot fut associé au fonctionnement de l'infirmerie, probablement dès l'origine et comme c'était encore le cas dans les statuts d'Hugues Revel en 1262. Toutefois, la caravane désigna bientôt l'organisation de l'armée en campagne. Puis, à partir du transfert en Chypre, l'idée renvoya de fait à une expédition navale puisque, telle était la nouvelle forme de guerre désormais essentiellement pratiquée par les hospitaliers. Enfin, dans sa dernière acception, le sens s'étendit au service outre-mer que les frères devaient accomplir pour progresser dans leur carrière et notamment pour obtenir une commanderie en Occident<sup>101</sup>. Au XIV<sup>e</sup> siècle, la guerre restait donc un mode de vie, mais de plus en plus réservé à un groupe de soldats professionnels. Aussi, peut-on penser que l'Hôpital contribua en un certain sens à la fabrication de l'armée comme institution liée à l'avènement de l'État moderne. De la première croisade à la course maltaise, la Religion ne fut-elle pas, au bout du compte, le seul ordre militaire à incarner l'expérience guerrière dans la longue durée?

98 KEDAR y SCHEIN, "Un projet de "passage particulier", p. 219.

99 BROGINI, *Les Hospitaliers et la mer, XIVe-XVIIIe siècles*.

100 Sur les différentes acceptions recensées par le CRNTL: <http://micmap.org/dicfro/search/tlfi/caravane>.

101 RILEY-SMITH, *The Knights Hospitaller in the Levant*, p. 81-82 ; voir les statuts d'Hugues Revel en 1262 (CGH, n° 3075, §. 33) et de Guillaume de Villaret en 1301 (CGH, n° 4549, §. 8).

## Fuentes y Bibliografía

### 1. Fuentes

*Cartulaire général de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem (1100-1310)*, éd. J. Delaville Le Roulx, Paris, 4 vol., 1894-1906.

FOULQUES DE VILLARET, “Coment la Terre sainte puet estre recouree par les crestiens”, *Projets de croisade*, v. 1290-v. 1330, présentés et publiés par Jacques Paviot, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Documents relatifs à l'histoire des croisades, 20), 2008, pp. 221-233.

Rudolf HIESTAND, *Papsturkunden für Templer und Johanniter. Neue Folge*, Göttingen, 1984.

Edwin J. KING, *The Rule, Statutes and Customs of the Hospitallers, 1099-1310*, Londres, 1934.

Jacques PAVIOT, *Projets de croisade*, v. 1290-v. 1330, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Documents relatifs à l'histoire des croisades, 20), 2008.

ROGER DE STANEGRAVE, “Li charboclois d'armes du conquest precious de la Terre saint de promission”, *Projets de croisade*, v. 1290-v. 1330, présentés et publiés par Jacques Paviot, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Documents relatifs à l'histoire des croisades, 20), 2008, pp. 293-387.

*Les statuts de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Édition critique des manuscrits en occitan (XIV<sup>e</sup> siècle)*, éd. M.-R. Bonnet et R. Cierbide, Bilbao, 2006.

JACQUES DE VITRY, *Histoire orientale*, trad. M.-G. Grossel, Paris, 2005.

### 2. Bibliografía

Carlos BARQUERO GONI, “El carácter militar de la Orden de San Juan en Castilla y León (siglos XII-XIV)”, *Revista de Historia Militar*, 73, 1992, p. 65-72.

Carlos BARQUERO GONI, “La Orden Militar de San Juan y la Reconquista desde el siglo XII hasta el siglo XV”, *Medievalismo*, 23, 2013, p. 43-60.

Dominique BARTHELEMY, *La chevalerie. De la Germanie antique à la France du XII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2007.

Alain BELTJENS, “La papauté et les querelles récurrentes qui opposaient les hospitaliers aux templiers”, *Bulletin de la Société de l'histoire et du patrimoine de l'Ordre de Malte*, 24, 2011, p. 4-25.

- Adrian J. BOAS, *Archaeology of the Military Orders. A survey of the Urban Centres, Rural Settlements and Castles of the Military Orders in the Latin East (c. 1120-1291)*, Londres-New York, 2006.
- María BONET DONATO, « Los Hospitalarios hispanos. Entre la identidad transmediterránea y la pertenencia territorial », *Tra il Tirreno e Gibilterra. Un Mediterraneo iberico ?*, éd. L. GALLINARI et F. SABATÉ I CURULL, Cagliari-Milan-Rome, 2015, p. 365-437.
- Anne BROGINI, *Les Hospitaliers et la mer, XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Clermont-Ferrand, 2015.
- Anne BROGINI, *Une noblesse en Méditerranée. Le couvent des Hospitaliers dans la première modernité*, Aix-en-Provence, 2017.
- Judith BRONSTEIN, *The Hospitallers and the Holy Land. Financing the Latin East, 1187-1274*, Londres, 2005.
- Jochen BURGTORF, *The Central Convent of Hospitallers and Templars. History, Organization, and Personnel (1099/1120-1310)*, Leiden, 2008.
- Antoine CALVET, *Les légendes de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem*, Paris, 2000.
- Damien CARRAZ, « *Christi fideliter militantium in subsidio Terre Sancte. Les ordres militaires et la première maison d'Anjou (1246-1342)* », *As Ordens Militares e as Ordens de Cavalaria entre o Ocidente e o Oriente, (Actas do V Encontro sobre Ordens Militares, Palmela, 15 a 18 de fevereiro de 2006)*, éd. I. C. Ferreira Fernandes, Palmela, 2009, pp. 549-582.
- Damien CARRAZ, « *Causa defendende et extollende christianitatis. La vocation maritime des ordres militaires en Provence (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)* », *Les ordres militaires et la mer, 130<sup>e</sup> Congrès national des sociétés historiques et scientifiques (La Rochelle, 2005)*, éd. M. BALARD, Paris, 2009, pp. 21-46.
- Damien CARRAZ, « Les Lengres à Marseille au XIV<sup>e</sup> siècle. Les activités militaires d'une famille d'armateurs dans un port de croisade », *Revue historique*, t. 309/4, 2009, pp. 755-777.
- Damien CARRAZ, « Templiers et hospitaliers de Terre sainte au temps de Saladin », *Saladin et son temps*, éd. A. Zouache, *Histoire Antique et Médiévale*, HS n° 25, décembre 2010, p. 68-73.
- Damien CARRAZ, *Les Templiers et la guerre*, Clermont-Ferrand, 2012.
- Damien CARRAZ, « Le monachisme militaire, laboratoire de la sociogenèse des élites laïques dans l'Occident médiéval ? », *Élites et ordres*

- militaires au Moyen Âge. Rencontre autour d'Alain Demurger*, éd. Ph. Josserand, L. F. Oliveira et D. Carraz, Madrid, 2015, pp. 39-64.
- Damien CARRAZ, "Echoes of the Latin East among the Hospitallers of the West: The Priory of St. Gilles, c.1260–c.1300", *Settlement and Crusade in the 13<sup>th</sup> Century: Multidisciplinary Studies of the Latin East*, éd. J. Bronstein, G. Fishhof et V. Shotten-Hallel, Londres-New York (à paraître).
- Simonetta CERRINI, "I templari: una vita de *fratres*, ma una regola anti-ascetica; una vita da cavalieri, ma una regola anti-eroica", *I Templari. La Guerra è la Santità*, éd. S. CERRINI, Rimini, 2000, pp. 19-48.
- Maria-Anna CHEVALIER, *Les ordres-religieux militaires en Arménie ciliacienne*, Paris, 2009.
- Pierre-Vincent CLAVERIE, "Les opérations combinées des ordres militaires dans le Levant médiéval (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)", *Cahiers de Recherches médiévales*, 15, 2008, p. 203-216.
- Pierre-Vincent CLAVERIE, "L'influence des ordres militaires sur les techniques de combat des Fatimides et des Mamelouks", *Entre Deus e o Rei. O mundo das Ordens Militares, (VII Encontro Internacional sobre Ordens Militares, Palmela, 14 a 18 outubro de 2015)*, éd. I. C. F. Fernandes, Palmela, 2018, vol. 1, p. 283-295.
- Sam Zeno CONEDERA, *Ecclesiastical Knights. The Military Orders in Castile, 1150-1330*, New York, 2015.
- Philippe CONTAMINE, "Courage", *Prier et combattre. Dictionnaire européen des ordres militaires au Moyen Âge*, éd. Ph. Josserand et N. Berriou, Paris, 2009, pp. 264-265.
- Joseph DELAVILLE LE ROULX, *Les Hospitaliers en Terre Sainte et à Chypre (1100-1310)*, Paris, 1904.
- Alain DEMURGER, "Templiers et hospitaliers dans les combats de Terre Sainte", *Le combattant au Moyen Âge, (XVIII<sup>e</sup> Congrès de la SHMESP, Montpellier, 1987)*, éd. M. Balard, Nantes, 1991, p. 79-84.
- Alain DEMURGER, "Gli ordini religioso-militari e la Guerra tra il XII e il XIII secolo", *I Templari. La Guerra è la Santità*, éd. S. Cerrini, Rimini, 2000, pp. 49-68.
- Alain DEMURGER, "La mission des templiers : la règle et le terrain", *Sacra Militia*, t. 3, 2002, p. 5-19.
- Alain DEMURGER, *Jacques de Molay. Le crépuscule des Templiers*, Paris, 2002.

- Alain DEMURGER, *Les Templiers. Une chevalerie chrétienne au Moyen Âge*, Paris, 2005.
- Alain DEMURGER, *Les Hospitaliers. De Jérusalem à Rhodes, 1050-1317*, Paris, ed. Tallandier 2013.
- Georges DUBY, *Le Dimanche de Bouvines*, Paris, 1973.
- Albert FAILLER, "L'occupation de Rhodes par les Hospitaliers", *Revue des Études byzantines*, t. 50, 1992, p. 113-135.
- Jean FLORI, *Richard Cœur de Lion. Le roi-chevalier*, Paris, 1999.
- Alain FOREY, "Militarisation", *Prier et combattre. Dictionnaire européen des ordres militaires au Moyen Âge*, éd. Ph. Josserand et N. Beriou, Paris, 2009, p. 612-613.
- Alain FOREY, "Paid troops in the service of Military Orders during the twelfth and thirteenth centuries", *The Crusader World*, éd. A. J. Boas, Abingdon-New York, 2016, p. 84-97.
- Francisco GARCIA FITZ, *Las Navas de Tolosa*, Barcelone, 2008.
- Luis GARCIA-GUIJARRO RAMOS, "La militarización de la Orden del Hospital: líneas para un debate", *Ordens Militares. Guerra, Religião, Poder e Cultura, (actas do III Encontro sobre ordens militares, Palmela, 22-25 janeiro 1998)*, éd. I. C. Ferreira Fernandes, Lisbonne, 1999, vol. 2, p. 293-302.
- Sylvain GOUGUENHEIM, "Les guerres des ordres militaires furent-elles des guerres chevaleresques ? L'exemple de la conquête de la Prusse (1230-1283)", *Chevalerie et christianisme aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, éd. M. Aurell et C. Girbea, Rennes, 2011, p. 291-313.
- Sylvain GOUGUENHEIM, "Les Maccabées, modèles des guerriers chrétiens des origines au XII<sup>e</sup> siècle", *Cahiers de Civilisation médiévale*, 54, 2011, pp. 3-20.
- Philippe JOSSERAND, "Un corps d'armée spécialisé au service de la Reconquête: les ordres militaires dans le royaume de Castille (1252-1369)", *Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique*, 137, 2002, pp. 193-214.
- Benjamin KEDAR et Sylvia SCHEIN, "Un projet de "passage particulier" proposé par l'ordre de l'Hôpital. 1306-1307", *Bibliothèque de l'École des chartes*, 137, 1979, pp. 211-226.
- Térence LE DESCHAULT DE MONREDON, "La tour Ferrande à Pernes les Fontaines (Vaucluse) : nouvelle lecture du programme iconographique", *Bulletin monumental*, n° 173/4, 2015, p. 333-347.

- Antony LEOPOLD, *How to Recover the Holy Land. Crusade Proposals in the Late Thirteenth and Early Fourteenth Centuries*, Aldershot, 2000.
- Anthony LUTTRELL, “Gli Ospitalieri di San Giovanni di Gerusalemme dal continente alle isole”, *Acri 1291. La fine della presenza degli ordini militari in Terra Santa e i nuovi orientamenti nel XIV secolo*, éd. F. Tommasi, Pérouse, 1996, pp. 75-91.
- Helen J. NICHOLSON, *Love, War and the Grail. Templars, Hospitallers and Teutonic Knights in Medieval Epic and Romance, 1150-1500*, Leiden, 2001.
- Helen J. NICHOLSON, “The Hospitallers’ and Templars’ Involvement in Warfare on the Frontiers of the British Isles in the Late thirteenth and early fourteenth centuries”, *Ordines Militares. Yearbook for the Study of the Military Orders*, 17, 2012, p. 105-119.
- Denys PRINGLE, “The role of castellans in the Latin East”, *Castelos das Ordens Militares, (Encontro internacional, Tomar, 10-13 Outubro 2012)*, éd. I. C. Ferreira Fernandes, Lisbonne, 2013, vol. 2, p. 183-195.
- Jonathan RILEY-SMITH, *The Knights Hospitaller in the Levant, c.1070-1309*, Houndmills-New York, 2012.
- Kristjan TOOMASPOEG, “Les ordres militaires au service des pouvoirs monarchiques occidentaux”, *Élites et ordres militaires au Moyen Âge. Rencontre autour d’Alain Demurger*, éd. Ph. Josserand, L. F. Oliveira et D. Carraz, Madrid, 2015, p. 321-332.
- Abbès ZOUACHE, *Armées et combats en Syrie (491/1098-589/1174). Analyse comparée des chroniques médiévales latines et arabes*, Damas, 2008.
- Abbès ZOUACHE, “Croisade, mémoire, guerre: perspectives de recherche”, *Bibliothèque de l’École des chartes*, t. 168, 2010, pp. 517-537.
- Abbès ZOUACHE, “Théorie militaire, stratégie, tactique et combat au Proche-Orient (V<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle). Bilan et perspectives”, *La guerre dans le Proche-Orient médiéval. État de la question, lieux communs, nouvelles approches*, éd. M. Eychenne et A. Zouache, Le Caire, 2015, p. 59-88.

**Fecha de recepción:** 28-05-2019

**Fecha de aceptación:** 11-09-2019